

NOTE DE RECHERCHE

30 ans plus tard : la question nationale québécoise dans le Canada de 1982

par Mathieu Bock-Côté , sociologue

Avril 2012

TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	2
Un peu d'histoire : retour sur les deux peuples fondateurs.....	3
Le Canada de Trudeau ou le mythe postnational.....	7
Il n'y a plus de Canada à deux.....	11
Le retour du Canada anglais.....	12
La différence québécoise dans le Canada de Harper.....	14
Conclusion.....	17
Note biographique.....	17

INTRODUCTION

Le 17 avril 2012, le Québec commémorera les 30 ans du rapatriement de la constitution de 1982. Avec les années, l'événement pèse de moins en moins dans le jeu politique. Il ne suffit plus de rappeler le rapatriement de 1982 pour indigner la population. La mémoire populaire a évidemment gardé un souvenir désagréable de 1982. Trudeau n'a toujours pas

regagné une bonne réputation au Québec. Le Canada contemporain conserve

un caractère officiellement inachevé. Mais la conscience collective n'y voit plus une plaie béante comme au milieu des années 1990, quand il suffisait de rappeler le coup de force de 1982 pour faire le procès du régime fédéral

En fait, dans le Canada de 1982, la question nationale est inimaginable, sinon de manière résiduelle. Cela ne veut pas dire qu'elle ne se pose pas pour les Québécois.

canadien. Cela ne veut pas dire, pour autant, que les effets de 1982 ne se fassent plus sentir, même politiquement. Le Parti libéral du Canada, par exemple, n'est jamais parvenu à se réenraciner

en profondeur dans le Québec francophone après 1982 (d'autant plus que le scandale des commandites est venu rappeler la signification véritable de ce que pouvait être le « fédéralisme rentable » au Québec). De même, la pression exercée sur les lois linguistiques par la Cour suprême au nom de la Charte des droits demeure très intense, comme nous l'a rappelé

Le Canada contemporain conserve un caractère officiellement inachevé. Mais la conscience collective n'y voit plus une plaie béante comme au milieu des années 1990, quand il suffisait de rappeler le coup de force de 1982 pour faire le procès du régime fédéral canadien.

son jugement sur les écoles passerelles. Nous pourrions aussi penser aux effets du multiculturalisme canadien, qui continue d'entraver sérieusement l'intégration des nouveaux arrivants au Québec comme on le voit réguliè-

lièrement depuis la crise des accommodements raisonnables.

Oui, nous pourrions multiplier les exemples. Mais ces enjeux ne s'emboîtent plus, pour l'opinion publique, dans une trame de fond qui s'imposerait à tous et

qui déterminerait en profondeur la relation entre le Canada et le Québec. Comment les Québécois ont-ils cessé de reconnaître le caractère fondamentalement problématique de l'ordre constitutionnel canadien? Comment, et surtout, pourquoi? L'objet de cette note de recherche est assez simple: resituer la refondation constitutionnelle de 1982 dans sa trame historique et montrer ses conséquences sur l'évolution de la question nationale. Montrer comment dans le Canada de 1982, la question nationale ne peut être résolue, d'abord et avant tout parce qu'elle ne peut être posée. En fait, dans le Canada de 1982, la question nationale est inimaginable, sinon de manière résiduelle. Cela ne veut pas dire qu'elle ne se pose pas pour les Québécois. Mais que le Canada n'en aperçoit plus la légitimité et a tendance à la réduire à un phénomène ethnocentrique démocratiquement peu recommandable.

Car on a souvent sous-estimé à quel point 1982 marquait une rupture radicale dans l'ordre

politique canadien. C'est la définition même du pays qui s'est profondément transformée. Son rapport à l'histoire a changé. Son identité s'est redéfinie sur des bases inédites qui avaient moins à voir avec l'expérience historique d'un pays anglais et français qu'avec une utopie se définissant au croisement de l'individualisme, des droits de la personne tels qu'entendus par la Charte des droits et du multiculturalisme. Même sa manière de définir le politique a changé, ce dernier devant moins conserver la société que perpétuellement la réinventer. Le Canada de 1982 n'est plus celui de 1867. Une forme de révolution philosophique a eu lieu. À partir de là, c'est le contexte dans lequel se posait la question québécoise qui s'est métamorphosé. Si la question nationale est consubstantielle au Canada de 1867, elle est incompréhensible dans celui de 1982. Cette note de recherche permettra donc de suivre l'évolution et la mutation de la question nationale depuis une soixantaine d'années, jusqu'à l'actualité des derniers mois.

UN PEU D'HISTOIRE : RETOUR SUR LES DEUX PEUPLES FONDATEURS

Un peu d'histoire suffit à rappeler les origines complexes de la refondation constitutionnelle de 1982. Il faut

revenir aux années 1950 pour situer les origines politiques (et vers les années 1920 pour retrouver ses origines intellectuelles)

À la suite de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada s'engage dans une entreprise de centralisation, au nom de la construction de l'État social.

de la question nationale telle que nous l'avons connue avec la Révolution tranquille. À la suite de la Deuxième Guerre mondiale, le Canada s'engage dans une entreprise de centralisation, au nom de la construction de l'État social. Ses idéologues officiels considéraient alors que les provinces re-

présentent des unités politiques obsolètes, qu'il faudrait dépo-

litisier, « désubstantialiser », en les réduisant à des unités administratives parmi d'autres. On considère la décentralisation relative de la fédération canadienne comme un obstacle au progrès social de la population canadienne et même

Le contexte mondial est favorable à l'affirmation des nations, à celle de leur identité comme à celle de leur souveraineté. C'est l'époque de la libération nationale.

à la modernisation de la société québécoise. Cette vision des choses est à la fois présente dans la fonction publique fédérale, qui croit piloter scientifiquement

la modernisation canadienne, et dans les milieux québécois les plus hostiles au duplessisme, qui assimileront durablement le na-

tionalisme de la majorité francophone à une forme

de régression réactionnaire. Il ne faut pas oublier dans ce portrait la tendance naturelle du Canada anglais à la centralisation canadienne qui était inscrite au cœur du pays que John A. Macdonald avait fondé, et qui s'était d'abord voulu un pays unitaire.

C'est dans ce contexte que se mènera la « résistance » duplessiste contre la centralisation. Duplessis, à ce moment, croit nécessaire de défendre une forme de nationalisme d'État pour le Québec.

Évidemment, le Québec des années 1950 n'était pas disposé à se laisser neutraliser ainsi au nom du « progrès » pancanadien, ce que le mythe de la Grande noirceur qui bouche encore la conscience historique nous empêche de véri-

tablement apercevoir et reconnaître. Il ne tolérerait pas la

neutralisation de sa souveraineté provinciale au nom de la raison technocratique fédérale. C'est dans ce contexte que se mènera la « résistance » duplessiste contre

la centralisation. Duplessis, à ce moment, croit nécessaire de défend-
d'États

pour le Québec. On se souvient de l'impôt provincial de 1954 et de la proclamation du fleurdelisé comme

drapeau national en 1948. Ces gestes s'inscrivaient dans une politique d'autonomie provinciale déclarée. Duplessis veut revaloriser le lien entre la nation canadienne-française et la communauté politique québécoise, et bien marquer en quoi la première n'a d'autre véritable espace politique où se déployer que la seconde. Le rapport Tremblay de 1956 viendra consacrer sur le plan de la philosophie politique ce début de redéfinition du Québec comme expression politique de la nation historique canadienne-française. Il s'agissait de maintenir vivante une autonomie substantielle pour le Québec et de consacrer sa vocation historique privilégiée en tant qu'expression politique d'un des deux peuples fondateurs du Canada.

Les éléments fondateurs de la question nationale sont là. Mais ils ne prendront forme

véritablement qu'à partir des années 1960, au moment où la société québécoise se remet en

Mais ramener la constitution, cela implique de mener un débat sur les fondations mêmes du Canada. Le Canada connaîtra alors un débat politique d'une qualité remarquable du point de vue de la pensée politique occidentale, dans la mesure où la réflexion politique ne porte pas seulement sur les politiques publiques mais sur les fondements même de la communauté politique canadienne – autrement dit, sur la question du régime.

mouvement et ne concède plus au gouvernement canadien un monopole de la modernité. On le sait, c'est le génie même de la Révolution tranquille de tenir ensemble nationalisme et modernité, dans une synthèse émancipatrice qui demeure le socle identitaire fondateur du Québec contemporain. Surtout, c'est la dynamique historique même du Canada qui semble mûre pour une refondation. Au début des années 1960, l'histoire canadienne doit prendre un nouveau départ. Et les rapports entre les deux peuples fondateurs sont appelés à se redéfinir en profondeur. D'autant plus que le monde bouge, les grands équilibres géopolitiques internationaux annoncent un désir d'indépendance dont la décolonisation sera l'exemple le plus visible, dont le nationalisme gaullien sera aussi une autre expression marquante. Le contexte mondial est favorable à l'affirmation des nations, à celle

de leur identité comme à celle de leur souveraineté. C'est l'époque de la libération nationale.

C'est dans ce contexte que le Canada entreprend sa refondation en reconnaissant en un sens l'injustice fondatrice issue de la Conquête, notamment réinterprétée de manière très sévère par l'École historique de Montréal. Il entend revenir sur son expérience historique et réaménager les rapports politiques et institu-

Le débat constitutionnel des années 1960 et 1970 aurait pu aboutir, en somme, à une refondation du Canada de 1867 à travers une régénération de ses fondements historiques, appelés à se traduire dans une nouvelle forme politique. Mais tel ne fut pas le cas.

tionnels entre ses deux peuples fondateurs. C'est ce qu'on pourrait appeler une réactivation de la trame historique dualiste à partir de laquelle s'était traditionnellement construite ce que Christian Dufour a nommé la vision québécoise du Canada. Le Québec ne se sent plus à l'aise dans le Canada. Et ce dernier reconnaît la légitimité de son malaise. Un dialogue historique s'amorce, avec en toile de fond, l'enjeu du rapatriement de la constitution, toujours à Londres. Mais ramener la constitution, cela implique de mener un débat sur les fondations mêmes du Canada. Le Canada connaîtra alors un débat politique d'une

qualité remarquable du point de vue de la pensée politique occidentale, dans la mesure où la réflexion politique ne porte pas seulement sur les politiques publiques, mais sur les fondements même de la communauté politique canadienne – autrement dit, sur la question du régime.

À ce moment, ce sont deux nationalismes qui se rencontrent. Celui du Canada anglais, porté également par Lester Pearson et Robert

Stanfield,

par exemple, qui accepte au moins partiellement la nécessaire reconnaissance

naissance du Québec, et celui du Québec, porté par des figures aussi diversifiées que Jean Lesage, Daniel Johnson, Marcel Masse, René Lévesque, qui chercheront à redéfinir politiquement, selon plusieurs modèles possibles, les rapports entre les deux peuples fondateurs. Cette histoire aurait pu aboutir, probablement, dans un nouvel arrangement politique se situant entre le fédéralisme asymétrique et la souveraineté association, avec ou sans trait d'union. Cette histoire aurait pu permettre au Canada de surmonter la faille historique de la Conquête en instituant une forme de dualisme de fond, fondé sur la reconnaissance

d'un statut particulier pour le Québec. Le débat constitutionnel des années 1960 et 1970 aurait pu aboutir, en somme, à une refondation du Canada de 1867

à travers une régénération de ses fondements historiques, appelés à se traduire dans une nouvelle forme politique. Mais tel ne fut pas le cas.

LE CANADA DE TRUDEAU OU LE MYTHE POSTNATIONAL

Car c'est une autre vision, inattendue, qui s'imposera et viendra bouleverser l'histoire constitutionnelle du pays. Une autre vision portée par un autre joueur politique qui viendra détourner ce mouvement historique pour l'orienter tout autrement, dans une perspective en rupture avec le Canada historique. Ce

joueur, c'est Pierre Elliot Trudeau, évidemment, leader historique de l'antiduplessisme

et éventuellement père fondateur du Canada de 1982. Il refondera le Canada à partir d'un idéal politique qui lui était tout à fait singulier. Un idéal politique qui était, en quelque sorte, un « rêve canadien ». Il refondera le Canada non pas à partir de son histoire. Mais contre son histoire.

Le Canada, selon Trudeau, avait un privilège exceptionnel, voire

une vocation à nulle autre pareille : il pouvait devenir le premier pays à faire la preuve d'une possible coexistence de plusieurs groupes ethniques ou nationaux sans qu'aucun parmi eux ne soit porteur de privilèges collectifs. C'est ce qui l'amènera à dire en 1977 devant le Congrès américain, d'ailleurs, que la fracture du

Le Canada, selon Trudeau, avait un privilège exceptionnel, voire une vocation à nulle autre pareille : il pouvait devenir le premier pays à faire la preuve d'une possible coexistence de plusieurs groupes ethniques ou nationaux sans qu'aucun parmi eux ne soit porteur de privilèges collectifs.

Canada serait un « crime contre l'humanité ». Le projet de Trudeau est le suivant : refonder le Canada non pas en reconnaissant son expérience historique fondatrice, traditionnellement associée à la figure des deux peuples fondateurs, mais en l'en déracinant. En un sens, Trudeau croit que si le Canada existe, les Canadiens restent à créer. Cela parce que pour Trudeau, et ses disciples reprendront la thèse selon laquelle

l'identité est d'abord individuelle, peut-être aussi sociale, mais certainement pas étatique.

Une nation peut exister sociologiquement : ce serait une bêtise funeste que de chercher à tracer des

Chez Trudeau, la dénationalisation du politique a donc pour conséquence le refoulement dans l'intimité ou dans le social des identités, appelées à cohabiter selon le vieux principe du vivre et laissez-vivre.

frontières autour d'elle. La nation demeure chez Trudeau une source parmi d'autres de l'identité individuelle ou collective : elle n'est pas fondatrice du lien politique, qui doit moins se fonder sur une expérience historique que s'accrocher à des idéaux universalistes, les plus exigeants qui soient au moment de définir la citoyenneté et ses contours. Chez Trudeau, la

dénationalisation du politique a donc pour conséquence le refoulement dans

l'intimité ou dans le social des identités, appelées à cohabiter selon le vieux principe du vivre et laissez-vivre. Il fallait bâtir un Canada juridiquement uniforme, étranger aux appartenances culturelles de ses citoyens, et pour cela, reposant sur le dogme indiscutable de l'égalité des provinces dans

la mesure où il ne devait y avoir aucune distinction de groupe à opérer entre les groupes de Canadiens, ni sur la base de l'histoire, ni sur la base de la culture.

Avec Trudeau, le Canada devenait

une utopie postnationale et posthistorique. Il passera de l'iden-

tité-héritage à l'identité-idéal. Une utopie fondée sur la sacralisation des droits de l'homme placés au-dessus de la souveraineté populaire et gardée par une Cour suprême désormais appelée à définir, à partir de l'interprétation de la Charte qui les consigne, les grandes orientations morales et idéologiques définissant le pays. Il fallait donc consacrer

(...) ce serait trahir l'humanité que de la priver d'un modèle politique aussi exigeant et appelant l'idéal démocratique à se dépasser lui-même en se délivrant des assises nationales qui avaient limité jusqu'à présent, apparemment, son potentiel émancipateur.

constitutionnellement cette nouvelle vision. Car ce serait trahir l'humanité que de la priver d'un modèle politique aussi exigeant et appelant l'idéal démocratique à se dépasser lui-même en se délivrant des assises nationales qui avaient limité jusqu'à présent, apparemment, son potentiel émancipa-

teur. Cette vision de la politique, qui relève du libéralisme progressiste, placera la Charte au cœur de l'identité canadienne.

Le patriotisme canadien à la Trudeau se définira d'ailleurs comme un patriotisme de la Charte, dans la mesure où c'est elle que les ci-

Il s'agissait de noyer la question nationale québécoise dans celle de la diversité ethnique en relativisant considérablement la prétention des Canadiens français à représenter un des deux peuples fondateurs de la fédération.

toyens auraient en partage, bien davantage que des appartenances nationales ou ethniques appelées à être refoulées dans le domaine privé. Ce sont les droits contenus dans la Charte qui fonderaient l'identité politique et philosophique du Canada. On peut dire de la

philosophie politique qui fonde le Canada de Trudeau qu'elle est strictement

procédurale et qu'elle est déchargée sur le plan existentiel, qu'elle n'exprime plus un substrat historique et identitaire prépolitique mais justement, qu'elle travaille à le liquider.

Au cœur du Canada de Trudeau,

on trouve aussi le multiculturalisme. Il était d'abord stratégique lors de sa mise de l'avant en 1971. Il s'agissait de noyer la question nationale québécoise dans celle de la diversité ethnique en relativisant considérablement la prétention des Canadiens français à représenter un des deux peuples

fondateurs de la fédération. D'ethnicher les Canadiens français et

de dénationaliser leur rapport au Québec, pour qu'ils rapportent leur allégeance au Canada dans son ensemble. De briser les liens privilégiés qu'entretenaient les Québécois francophones avec le Québec, pour les transformer en Canadiens comme les autres.

On peut ajouter que cette dynamique idéologique inscrite au cœur de l'ordre politique canadien finira par se reproduire au sein même de la démocratie québécoise, dans la deuxième moitié des années 1990, lorsqu'on commencera à remettre en question le rapport historiquement et politiquement privilégié entre la majorité historique francophone.

Reformuler la question de l'identité québécoise dans le multiculturalisme canadien permettait de lui faire perdre sa charge politiquement fondatrice et de n'en retenir qu'une francophonie superficielle dépourvue d'assises politiques. Le multiculturalisme canadien, de ce

point de vue, liquidait la question du Québec et entravait la prétention des Québécois francophones à se poser comme culture de référence au Québec et à exiger, conséquemment, des nouveaux arrivants, qu'ils s'intègrent à la référence québécoise plutôt

Au Canada anglais même, malgré la nouvelle constitution adoptée dans l'allégresse, le sentiment d'une certaine dette envers le peuple québécois demeurera actif dans la conscience collective pendant une dizaine d'années au moins.

qu'à la référence canadienne. On peut ajouter que cette dynamique idéologique inscrite au cœur de l'ordre politique canadien finira par se reproduire au sein même de la démocratie québécoise, dans la deuxième moitié des années 1990, lorsqu'on commencera à remettre en question le rapport historiquement et politiquement privilégié entre la majorité historique francophone.

Cette vision du pays, que l'on peut assimiler au trudeauisme, sera consacrée en 1982 avec le rapatriement de la constitution. Mais aussitôt consacrée, aussitôt contestée. Le Canada historique ne se laissait pas déconstruire aussi facilement. Il faut le dire, ce Canada a été remis en question assez rapidement et sera porté par la grande coalition conservatrice des années 1980, dirigée par Brian Mulroney, qui misera beaucoup sur le ressentiment généré envers

le trudeauisme. L'Ouest canadien contestait le chartisme et même, dans une certaine mesure, le multiculturalisme tout en tenant radicalement au dogme de l'égalité des provinces. Cette contestation qui a d'abord pris forme au sein du Parti conservateur sera

reprise et radicalisée par le Parti réformiste à partir de la fin des années

1980. Quant au Québec, il contestera dans son principe même une constitution qu'il n'a pas signée (mais qu'il respectera pratiquement) et ne renoncera jamais à parler le langage des deux peuples fondateurs. Au Canada anglais même, malgré la nouvelle constitution adoptée dans l'allégresse, le sentiment d'une certaine dette envers le peuple québécois demeurera actif dans la conscience collective pendant une dizaine d'années au moins.

Cette coalition des héritiers du Canada historique conduira le Canada aux grandes politiques de réparation constitutionnelle de la fin des années 1980 et du début des années 1990, principalement symbolisées par l'Accord du Lac Meech où on cherchera à reformuler la question nationale dans son expression classique, dualiste, au sein de l'ordre constitutionnel de 1982, principalement à travers

la clause de la société distincte. Mais pour des raisons sur lesquelles nous ne nous étendrons pas ici, d'autant plus qu'elles sont bien connues, Meech échouera. Probablement parce le temps de l'accommodement envers le Québec était terminé. Le Canada

L'avenir politique du peuple québécois était soumis à la majorité canadienne-anglaise, mais plus encore, au fantasme de l'État de droit à la canadienne.

historique avait finalement trouvé dans l'ordre de 1982 une manière de se parachever politiquement. Puis l'échec du camp du Oui en 1995 marquera l'avortement de la dernière résistance collectivement organisée au Canada de 1982. À partir de là, le Canada de 1982 pourra déployer ses ultimes conséquences à travers sa radicalisation idéologique,

notamment visible avec le plan B qui suivra le référendum de 1995, et qui culminera avec la loi C-20 de Stéphane Dion, consacrant la mise en tutelle de la démocratie québécoise dans les paramètres du constitutionnalisme canadien. L'avenir politique du peuple qué-

bécois était soumis à la majorité canadienne-anglaise,

mais plus encore, au fantasme de l'État de droit à la canadienne. La chambre des communes est d'un coup appelée à se poser comme la gardienne de la démocratie pour éviter que le nationalisme québécois, associé au tribalisme ethnique, ne puisse fracturer un pays fondé sur la primauté de la règle de droit.

IL N'Y A PLUS DE CANADA À DEUX

La matrice dualiste du Canada a été liquidée. Elle n'existe plus ailleurs qu'au musée des idées politiques du Canada historique. Il n'y a plus que les professeurs de science politique, voire les professeurs d'histoire, pour parler des deux peuples fondateurs. Même les fédéralistes ont renoncé à penser le Canada dans cette perspective frappée de désuétude. Pourtant, sans cette trame historique, la question du Québec devient

d'un coup incompréhensible. Radicalement incompréhensible. Car la tradition dualiste assurait au Québec un interlocuteur canadien-anglais à partir duquel mener une refondation de la fédération. Le Canada historique reconnaissait un rapport spécifique entre les deux peuples fondateurs. Il ne fallait pas seulement organiser des droits mais organiser des rapports de pouvoir entre collectivités historiquement circonscrites

et cherchant chacune à parler de sa propre voix politiquement. Nous en revenons à une thèse essentielle en philosophie politique : penser les rapports entre les collectivités dans les termes de l'histoire ou du droit ne donne évidemment pas les mêmes résultats sur le plan institutionnel.

Du point de vue du peuple québécois, les fondements nécessaires à la défense de son identité et de sa culture ne sont plus là. Le Québec est une province comme une autre et le multiculturalisme canadien

de la tactique politique, la chose demeure strictement symbolique et ne porte aucune conséquence politique. On l'a vu en 2006 avec la reconnaissance de la nation québécoise (et non du Québec) par le gouvernement Harper. On ajoutait une nuance de bleu dans la mosaïque picturale canadienne. Le tout demeurait symbolique, voire folklorique. La reconnaissance de la nation n'avait aucune conséquence politique, aucune conséquence constitutionnelle. Car dans le Canada de 1982, qui continue de déployer ses consé-

Lorsqu'on veut faire une place au Québec, pour des raisons qui relèvent plus souvent qu'autrement de la tactique politique, la chose demeure strictement symbolique et ne porte aucune conséquence politique.

quences culturelles et identitaires, le peuple québécois est déter-

vient radicaliser cette vision des choses. Et si le Québec entend faire valoir son identité dans ses propres frontières, il est toujours possible de faire jouer contre lui la Charte canadienne des droits, inscrite dans une constitution qu'il n'a pas signé, mais à partir de laquelle il est possible d'abimer sérieusement la souveraineté de l'Assemblée nationale. Lorsqu'on veut faire une place au Québec, pour des raisons qui relèvent plus souvent qu'autrement

ritorialisé, ethnicisé et dépolitisé. L'identité québécoise est noyée dans le multiculturalisme canadien. C'est d'ailleurs à partir de cet imaginaire qu'on peut régulièrement lancer une campagne de culpabilisation contre les manifestations du nationalisme québécois, surtout dans les enjeux liés à la question identitaire, telle qu'elle a pris forme depuis la crise des accommodements raisonnables.

LE RETOUR DU CANADA ANGLAIS

On aurait pu croire l'histoire terminée. Fin de parcours. Le

Canada de 1982 reconvertissant à l'infini ce qui peut lui rester du

Canada historique dans les paramètres de la société des identités. On aurait pu croire finalement que Trudeau avait définitivement gagné. Mais l'histoire porte souvent d'étranges paradoxes. Car au

moment où nous commémorons les 30 ans du Canada de Trudeau, au moment où le Québec

lui-même semble s'être approprié l'héritage trudeauiste, le Canada anglais, qui avait été marginalisé lui aussi, du moins dans son expression officielle, par la réforme constitutionnelle de 1982, semble reprendre vie, comme on le voit actuellement avec le gouvernement Harper, qui se situe dans la tradition du nationalisme canadien-anglais.

D'une certaine manière, le Canada anglais, comme entité historique,

Ce nationalisme canadien-anglais, porté par le gouvernement Harper, est visible dans les symboles qu'il met de l'avant, qu'on pense seulement à la revalorisation de l'héritage monarchiste, qui témoigne d'une volonté de resituer le récit historique canadien dans la continuité de ses origines britanniques.

avait lui aussi fait les frais du Canada postnational de Trudeau.

Mais les peuples ont la vie dure. Une identité collective peut se refouler longtemps, l'histoire du vingtième siècle communiste l'a prouvé, elle peut toujours finir par resurgir, et cela, au moment où on

D'une certaine manière, le Canada anglais, comme entité historique, avait lui aussi fait les frais du Canada postnational de Trudeau. Mais les peuples ont la vie dure. Une identité collective peut se refouler longtemps, l'histoire du vingtième siècle communiste l'a prouvé, elle peut toujours finir par resurgir, et cela, au moment où on s'y attend le moins.

s'y attend le moins. Autrement dit, le contractualisme libéral, qui ne veut voir que des droits de l'homme partout, et qui cherche à s'imperméabiliser contre les réalités historiques et sociologiques finit toujours par se calcifier, par proposer une citoyenneté qui s'assèche, qui se vide de son sens, et qui entraîne fatalement une forme de désengagement civique. Et l'histoire finit par reprendre ses droits. Le Canada anglais cherche à reprendre ses droits, à reprendre

forme politiquement. Le Canada anglais se réapproprie le Canada historique, mais non dans la

matrice dualiste. Mais plutôt dans une perspective néo-britannique.

Entre les deux visions conservatrices du Canada anglais, celle des deux peuples fondateurs, celle de l'impérialisme anglo-saxon, il choisit la deuxième.

Ce nationalisme canadien-anglais, porté par le gouvernement Harper, est visible dans les symboles qu'il met de l'avant, qu'on pense seulement à la revalorisation de l'héritage monarchiste, qui témoigne d'une volonté de resituer le récit historique canadien dans la continuité de ses origines britanniques. Mais cette entreprise n'est pas que symbolique. On le voit aussi avec la dévalorisation du

bilinguisme à Ottawa, qui correspond pratiquement à une volonté d'en finir avec la logique de l'égalité linguistique au sein de l'appareil politique fédéral. Désormais, le Canada sera anglais et le Québec sera bilingue. On peut le voir aussi avec la transformation de la politique étrangère, qui tend à changer la vocation du Canada dans le monde, le faisant passer de première nation « onusienne » à premier allié de l'anglosphère. Nous en sommes encore à l'aube de cette renaissance. On ne peut calculer dès maintenant toutes ses conséquences politiques.

LA DIFFÉRENCE QUÉBÉCOISE DANS LE CANADA DE HARPER

Comment penser la différence québécoise dans un tel contexte? Profondément imprégnés par l'idéologie officielle canadienne, qui a trudeauisé bien des esprits au Québec, certains seront tentés de la réaligner sur le discours des « valeurs ». Puisque l'histoire est de trop, au Canada comme au Québec, on cherchera à redéfinir l'identité collective dans une autre perspective. Le gouvernement Harper est indéniablement de droite. Pour cela, on est tenté, dans les milieux nationalistes québécois, d'associer cette renaissance du Canada anglais à la droite, d'identifier la

seconde au premier. C'est ainsi qu'on présente le Canada conservateur comme un Canada « de droite » auquel s'opposerait un Québec « de gauche ».

Il s'agit alors de défendre le Canada progressiste, que l'on associe à un Canada ouvert au Québec, contre le Canada conservateur, qui se définirait contre lui. L'ironie de l'histoire: le Canada progressiste, qui serait apparemment le Canada auquel tiendraient les Québécois, est en fait le Canada de Trudeau, qui aurait finalement été fécondé par les valeurs québécoises, devenues canadiennes,

et à la défense desquelles il faudrait se porter. Autrement dit, respecter le Québec ne consisterait plus à respecter son autonomie constitutionnelle, non plus

Autrement dit, respecter le Québec ne consisterait plus à respecter son autonomie constitutionnelle, non plus qu'à l'élargir, mais à respecter et appliquer les valeurs progressistes dans la gestion du gouvernement fédéral.

qu'à l'élargir, mais à respecter et appliquer les valeurs progressistes dans la gestion du gouvernement fédéral. Mais puisque ces valeurs seraient définitivement censurées dans le Canada de Harper, l'indépendance serait la seule solution. On pourrait dire que le Québec qui fonctionne à partir de cette logique a intériorisé l'idéologie canadienne jusqu'à la reproduire dans les fondements de son propre nationalisme.

On connaît les limites de cette rhétorique. Le Canada n'est pas conservateur de manière monolithique. Tout comme le Québec n'est pas progressiste d'un seul bloc. Un peuple, pour peu qu'on le définisse sérieusement, n'est pas d'abord une communauté de « valeurs » mais une communauté de mémoire et de culture – mais cette dimension culturelle semble un peu censurée dans la politique

contemporaine. Surtout, on l'a vu avec l'élection de Thomas Mulcair à la chefferie du NPD, le Canada est parfaitement capable de générer une alternative progressiste à

Harper, en la faisant en plus reposer sur l'électorat québécois, du moins

en bonne partie. Le Québec n'a pas le monopole des valeurs progressistes et Mulcair aura beau jeu, lors de la prochaine élection fédérale, d'inviter les Québécois à se joindre à lui dans la construction du Canada progressiste. Il suffirait alors aux Québécois de se joindre à une alternative progres-

Si les souverainistes québécois veulent penser la différence québécoise sérieusement, ils devront probablement changer de registre politique.

site pancanadienne pour renverser le gouvernement conservateur. Si les souverainistes québécois veulent penser la différence québécoise sérieusement, ils devront probablement changer de registre politique.

Reprenons donc la question. Comment penser la différence québécoise? Peut-être qu'à l'image du Canada anglais, le Québec doit-il lui aussi renouer avec sa propre histoire, rehistoriser la question nationale, resituer sa compréhension de la question

nationale dans une trame historique susceptible d'en régénérer la charge existentielle. Au moment même où le Canada redécouvre son histoire et conséquemment, la légitimité de son affirmation historique et politique, le Québec

Au moment même où le Canada redécouvre son histoire et conséquemment, la légitimité de son affirmation historique et politique, le Québec a peut-être intérêt à faire de même et à replacer sa propre expérience historique au cœur de sa communauté politique.

a peut-être intérêt à faire de même et à replacer sa propre expérience historique au cœur de sa communauté politique. Refonder sa citoyenneté sur son héritage historique, en somme. On ne devrait jamais oublier, d'ailleurs, le caractère mobilisateur de l'imaginaire historique en politique. C'est à partir d'une telle ressaisie historique de la démocratie québécoise qu'il devient possible de mener une véritable politique identitaire susceptible de répondre à la crise mondialisée du multiculturalisme.

On ne devrait jamais oublier, non plus, que la politique qui évolue dans les termes du présentisme deviendra nécessairement gestionnaire, démobilisatrice. La

politique présentiste se croit plus rationnelle que les autres alors qu'elle est à peine capable de gérer les urgences du quotidien. On comprend pourquoi : il faut les saisir dans leur épaisseur historique et sociologique pour bien com-

prendre les problèmes politiques qu'on cherche à résoudre. C'est parce qu'elle

est située historiquement que la politique est capable de s'investir d'une charge passionnelle, nécessaire à la mobilisation des peuples, nécessaire aussi aux grandes décisions politiques. C'est parce que

On ne devrait jamais oublier, non plus, que la politique qui évolue dans les termes du présentisme deviendra nécessairement gestionnaire, démobilisatrice.

les idéaux collectifs sont historiquement vécus qu'ils permettent aux peuples de dépasser les besoins primaires où s'enferme nécessairement l'ordinaire des jours. De ce point de vue, la renaissance de la question nationale québécoise passe inévitablement par une renaissance de la conscience historique québécoise. Ce travail n'est pas d'abord celui des historiens, mais des politiques.

CONCLUSION

On arrive au terme de ce bref bilan de la question nationale depuis cinquante ans. Le retour sur le Canada de 1982, sur sa genèse, sa consolidation, sa mutation et sa remise en question, nous rappelle l'importance de l'histoire dans la compréhension des questions politiques posées à une nation. Sans perspective historique, il n'est pas possible d'analyser les fondements d'un régime politique. Sans une histoire de longue durée du régime poli-

tique canadien, il est impossible de comprendre pourquoi la question nationale s'est aussi radicalement métamorphosée depuis une quinzaine d'années. De ce point de vue, le Québec, pour bien penser ses rapports avec le Canada, devrait éviter de se réfugier exclusivement dans le langage des valeurs, et redécouvrir la question fondamentale du régime. C'est à cette lumière, évidemment, que le projet souverainiste est appelé à reprendre forme.

NOTE BIOGRAPHIQUE

Mathieu Bock-Côté est sociologue et chroniqueur. Il est l'auteur de *Fin de cycle : aux origines du malaise politique québécois* (Boréal, 2012), de *La dénationalisation tranquille : mémoire, identité et multiculturalisme dans*

le Québec post-référendaire (Boréal, 2007) et en collaboration avec Jacques Beauchemin, de *La cité identitaire* (Athéna, 2007). Mathieu Bock-Côté est aussi directeur de la recherche à l'Institut de recherche sur le Québec.

Présentation de l'IRQ

Fondé en 2002, l'Institut de recherche sur le Québec (IRQ) a pour mission de susciter, de soutenir et de diffuser des recherches et des textes d'opinion sur des sujets touchant le développement du Québec, la défense de ses intérêts vitaux et de l'identité qu'ils traduisent. Lieu d'échanges, de concertation et de débats entre les groupes et les individus qui réfléchissent et agissent pour bâtir le Québec, l'IRQ se situe au carrefour de l'observation et de l'action.

Équipe de recherche

- Gilles Grondin, directeur général
- Mathieu Bock-Côté, directeur de la recherche
- Charles-Philippe Courtois, chercheur associé
- Joëlle Quérin, chercheure associée
- Guillaume Rousseau, chercheur associé
- Patrick Taillon, chercheur associé



INSTITUT DE
RECHERCHE
SUR LE QUÉBEC

2207, rue Fullum
Montréal (Québec) H2K 3P1
Téléphone : (514) 527-6223

www.irq.qc.ca